

## Classic Mid-Amateurs de Téoula

**16 et 17 Mars 2019**

UGolf de Toulouse Téoula

71 avenue des Landes – 31830 PLAISANCE DU TOUCH

[contact@gardengolf-toulouse-teoula.fr](mailto:contact@gardengolf-toulouse-teoula.fr)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.*

#### 1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 30 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 16 Mars 1989.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

#### 2 - Forme de jeu

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : Départs marques bleues

Une série Messieurs : Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
133	33	14

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

**Note 1** : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **1<sup>er</sup> Mars 2019**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1<sup>ère</sup> place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

#### 3 – Inscription - Engagements

**Par courrier ou via la plateforme de réservation en ligne EVENBRITE avant le 1<sup>er</sup> Mars 2019**, au golf de Téoula, en nous faisant parvenir le bulletin d'inscription, obligatoirement accompagné du **droit d'engagement** par chèque à l'ordre du golf de Téoula, en espèces, par CB à l'accueil ou par téléphone.

**Droit d'engagement** :

80€ joueur NON ABONNE      40 € joueur MEMBRE UGOLF

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le 6 Mars à 12h. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 15 Mars, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

#### 4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

#### 5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.